

Lucart estime que la mise en place d'un modèle de développement réellement durable repose sur l'évaluation des performances et le maintien des certifications par des organismes tiers indépendants.

C'est pourquoi l'entreprise s'engage à mettre en œuvre un système de gestion intégré pour la qualité et la sécurité du produit, l'environnement, la santé et la sécurité au travail et l'énergie, conformément aux exigences de la norme :

- UNI EN ISO 9001:2015
- IFS\_HPC Ed 3
- UNI EN ISO 14001:2015
- UNI EN ISO 45001: 2018

et à définir un plan d'action visant à améliorer la notation ESG de l'entreprise et à promouvoir des initiatives de durabilité des processus et des produits, conformément à la politique intégrée de durabilité de Lucart approuvée par le conseil d'administration le 18/06/2025.

L'entreprise continue à améliorer sa structure interne et organisationnelle et à augmenter ses investissements afin de poursuivre les objectifs stratégiques suivants :

- Garantir le respect constant des prescriptions légales en matière de qualité, de sécurité des produits, d'environnement et d'énergie ;
- Satisfaction maximale des besoins des clients et des autres parties prenantes en matière de qualité et de sécurité des produits et des services attendus ;
- Recherche et développement constant afin de proposer des solutions personnalisées selon les exigences de chaque client ;
- Croissance technique et formative de l'entreprise grâce à la valorisation des activités du personnel, en investissant dans la formation afin d'accroître sans cesse les compétences internes et en favorisant le développement des capacités individuelles au profit de l'ensemble de l'organisation ;
- Croissance de la sensibilisation du personnel et des personnes travaillant pour le compte de l'organisation aux exigences en matière de sécurité des produits, et définition de critères de surveillance et d'objectifs pour améliorer le niveau de sensibilisation ;
- Développer des relations mutuellement avantageuses avec les fournisseurs, en les impliquant dans les processus les plus critiques et dans la recherche des meilleures solutions en matière de qualité, d'environnement et d'efficacité énergétique, en s'engageant, lors de la phase de développement du produit, à promouvoir des solutions qui garantissent :
  - ✓ La réduction du risque pour la sécurité du produit
  - ✓ La plus haute efficacité énergétique et le meilleur bénéfice environnemental
  - ✓ La réduction des risques pour la santé et la sécurité au travail
- Garantie de produits sûrs, respectueux des conditions requises par les clients et traçables selon les exigences prévues par la norme IFS, non seulement au sein de l'entreprise mais dans toutes les phases de distribution ;
- Croissance technologique dans l'optique de l'industrie 4.0, avec un système de gestion intégré permettant de gérer la programmation dans toutes les phases de l'entreprise ;
- Grande attention envers la protection de la santé des collaborateurs, clients et fournisseurs.

Le Groupe LUCART s'est engagé à acquérir, produire l'énergie et utiliser ses ressources de la manière la plus efficace et la plus responsable possible au niveau de l'environnement, ainsi qu'à gérer un processus d'amélioration continue de l'efficacité des processus et des consommations, avec pour conséquence une réduction des impacts environnementaux, tout en accordant une attention particulière à la sécurité des produits. Ces principes naissent dans le but de réduire les coûts correspondants, mais aussi d'améliorer les impacts environnementaux tout en gardant la même qualité des produits.

Les paramètres d'amélioration, ou indicateurs de performances, sont définis et quantifiés sur chaque site, dans le cadre des différents systèmes de gestion.

Pour atteindre ces objectifs, la direction de l'entreprise s'engage notamment à :

- ❖ vérifier que le système de gestion intégré vise les objectifs susmentionnés ;
- ❖ surveiller les résultats des actions mises en œuvre pour garantir le déroulement du plan stratégique ;
- ❖ garantir les ressources nécessaires pour atteindre les objectifs ;

En outre, LUCART a toujours fondé son activité sur des principes d'intégrité éthique et de respect des exigences environnementales en matière de processus et de produits.

**La conviction que l'engagement, la volonté d'amélioration continue et la clairvoyance de toutes les personnes impliquées nous permettent d'atteindre au maximum les objectifs fixés.**

APPROBATION DE LA DIRECTION

DATE ÉMISSION

02/10/2025